

## Informations sur les conséquences du Rapport Charvet « Refonder l'orientation »

Ce rapport a été rendu mercredi 26 juin 2019 au Ministre de l'éducation nationale. Il présente des **risques majeurs dont le transfert total de l'accompagnement des élèves aux enseignants et aux CPE** et à des organismes extérieurs mandatés par les régions.

**Que prévoit-il ?**

- ✓ **Entrée des branches professionnelles et d'organismes privés (start-up ou associations) dans les EPLE** pour informer les élèves sur les formations et les métiers. Quelles garanties d'une information pluraliste, objective et fiable et de l'absence de conflits d'intérêts ?
- ✓ **Réduction de nombre de CIO à un par département, soit la fermeture des 2/3 existants.** Combien de kms pour trouver un service public d'information et de conseil sur la scolarité et l'orientation, garantissant gratuité et neutralité à l'ensemble des élèves et des familles ? Où iront les jeunes déscolarisé·e·s et/ou sans solution, les enfants migrant·e·s, les étudiant·e·s, etc... ?

**C'est la porte grande ouverte aux entreprises privées, facturant le conseil en orientation à +/- 500 euros le bilan !**

- ✓ **Création de BibliO-Lab pour remplacer les CDI**, qui deviendraient le centre des activités d'orientation dans les lycées alors que les professeurs documentalistes défendent le caractère pédagogique de leurs missions d'information documentation.
- ✓ **Regroupement de quelques PsyEN\* dans des lycées « têtes de réseaux »** sous l'autorité fonctionnelle des proviseurs, alors que ceux-ci sont déjà sous l'autorité des directeurs de CIO et des inspecteurs d'information et d'orientation. Quelle liberté de conception du travail restera-t-il ? Qui s'occupera des élèves de collège et de LP ? Comment croire que les PsyEN seront plus près des équipes alors que leur recrutement est en baisse et qu'ils auront toujours 2 à 4 établissements en charge ?

**C'est une mise en extinction progressive de la spécialité des PsyEN dans le second degré qui s'organise et la prise en charge de l'orientation par d'autres personnels !**

- ✓ **Recentrage des missions des PsyEN-EDO sur la formation des équipes éducatives et l'ingénierie de formation pour mettre en œuvre les directives régionales**, au mépris de leurs missions et statut :
  - ⇒ Fin du contact direct avec les élèves et les familles ?
  - ⇒ Fin de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, des élèves fragiles scolairement, socialement, ou décrocheurs, des élèves présentant un mal-être ou une fragilité psychologique ?

**Le rapport Charvet** développe une vision de l'orientation des adolescent·e·s ancrée uniquement dans l'informationnel et les besoins directs de l'économie locale. **Il propose, ni plus ni moins que la disparition du service de psychologie dans la scolarité du secondaire !**

C'est nier la réalité des jeunes, confronté·e·s à des choix renvoyant à leur construction identitaire et aux stéréotypes sociaux qui pèsent sur eux/elles, par le **choix d'une politique éducative qui délaisse volontairement les élèves et les jeunes les plus fragiles, qui fait le jeu de la reproduction sociale, au lieu de la combattre.**

**C'est le point d'orgue des réformes du lycée et de l'enseignement supérieur qui organise le tri social et l'entrée du privé pour l'orientation scolaire.**

**C'est un nouvel exemple de la casse du service public !**

**Il faut s'y opposer tous ensemble !**